



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2114 - Actions décentralisées

Programme de coopération 2013 avec la Silésie (Pologne) - Subvention à l'Association 'Social sans Frontières' pour son projet d'échanges 2013

Rapport n° CP/2013/378

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter les grandes lignes des projets de coopération avec la Silésie (Pologne) pour 2013 et de proposer l'attribution d'une subvention à l'Association 'Social sans Frontières' pour son projet d'échanges en matière sociale.

Le Conseil Général est engagé dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Voïvodie de Silésie (ex-Voïvodie de Katowice), depuis janvier 1998.

Il est proposé pour 2013 de poursuivre les échanges, dans la continuation des actions de 2012 et des années précédentes.

Ces premières propositions de coopération ont été entérinées officiellement avec nos partenaires silésiens, le 10 octobre 2012, lors de la 10^{ème} Commission mixte Bas-Rhin – Silésie, qui a décidé d'un commun accord de poursuivre, pour l'année 2013, les actions de coopération des années précédentes qui se concentrent autour de 4 volets :

- coopération transfrontalière,
- coopération et échanges d'expériences dans le domaine du tourisme,
- échanges d'expérience en matière d'action sociale,
- culture, jeunesse et francophonie.

Ces actions de coopération répondent à quatre des grands objectifs stratégiques, définis pour la coopération internationale du Conseil Général en 2009 :

- promotion du Bas-Rhin et de la francophonie,
- soutien à la mobilité des Bas-rhinois à l'international,
- contribution à la construction de l'Europe,
- enrichissement des pratiques professionnelles.

Une première demande de subvention émanant de l'association « Social Sans Frontières » a été enregistrée.

❖ **Coopération transfrontalière**

- Poursuite des échanges entre l'Eurorégion Silésie de Cieszyn (et notamment l'Association OLZA) et l'Euro-Institut de Kehl :
 - projet PAT-TEIN (*Transfrontier Euro-Institut Network*) - programme Leonardo da Vinci en matière de transfert d'innovation – 2012-2014 : transfert d'outils pédagogiques pour la formation des managers de projets transfrontaliers,
 - projet EURO-IN - Programme Opérationnel de la Coopération Transfrontalière République Tchèque - Pologne 2007-2013 : création d'un Centre international de formation transfrontalière dans l'Eurorégion Silésie de Cieszyn – Euro-Institut inspiré par Euro-Institut de Kehl (en lien avec des partenaires slovaques).

- Poursuite des échanges entre l'Eurorégion Silésie de Cieszyn et l'Eurodistrict Pamina :
 - visite d'une délégation technique de PAMINA à l'Eurorégion Slask Cieszynski (1er semestre 2013) : définition de projets concrets à réaliser à court et à moyen terme (jeunesse, sports, culture etc.),
 - poursuite des relations régulières, tout au long de 2013, par le biais de visio-conférences, d'échanges téléphoniques/électroniques et de visites techniques réciproques dans le Bas-Rhin et en Silésie afin d'échanger sur des sujets d'intérêt commun.

❖ **Coopération touristique**

- Poursuite des échanges d'expérience entre l'ADT67 et le Service de la Promotion et des Relations Internationales de l'Office du Maréchal (OM) de Silésie :
 1. Promotion des territoires :
 - participation de l'ADT67 au Salon de Tourisme « GLOB » à Katowice, en mars 2013
 - et participation de l'OM au Salon de Tourisme « SITV » à Colmar, en novembre 2013 : prise en charge d'une seule personne de la délégation silésienne.
 2. Réseaux communautaires : mise en place et animation d'un réseau d'Ambassadeurs communautaires de la destination Alsace d'origine polonaise (création d'un document spécifique / identifications des ambassadeurs / animation de réunions...) et vice versa (*proposition de l'ADT*).
 3. Echange d'expériences autour des routes thématiques : réflexion et comparaison des concepts existants dans le Bas-Rhin et en Silésie (p. ex. : route des vins d'Alsace, ...), partenariats publics-privés, réussites et échecs... (*proposition de l'OM*).
 4. Commercialisation : retour sur la commercialisation des territoires en Alsace : l'exemple de la Plateforme de Commercialisation Alsace (PCA) et de son opérateur Tourisme Alsace Réservation (TAR). Echange d'expériences sur le concept, bilan, bonnes pratiques (*proposition de l'ADT*).
 5. Itinérances : développement du cyclotourisme en s'appuyant sur les itinéraires EuroVélo.

❖ **Echanges d'expériences en matière d'action sociale**

- Poursuite des échanges d'expériences entre l'Association sans Frontières (SSF) et les Instituts GWSP Myslowice (Ecole Supérieure des Sciences de l'Education) et KPSS de Chorzów (Collegium des Travailleurs Sociaux) :
 - développement d'échanges entre professionnels sur le thème de la solidarité entre les générations (préparation d'un projet européen *Grundtvig*) : projet porté en partenariat avec l'Ecole en Travail Educatif et Social de Strasbourg (ESTES),
 - organisation de journées d'études plurinationales, du 13 au 17 mai 2013, à Strasbourg, avec participation de 8 partenaires silésiens, sur la thématique des personnes en situation de handicap en Europe,
 - poursuite des activités liées à la vie de l'association : gestion du site internet de l'association et animation du réseau par le biais d'un concours Exposition en ligne « L'Europe c'est aussi nous ».

Ces échanges font l'objet d'une demande de subvention de l'Association SSF pour un montant de 3 584,36 euros.

❖ Culture, jeunesse, sports et francophonie

- Association POLART : projet d'échanges artistiques avec un partenaire silésien à confirmer.
- Collège de Geispolsheim et le Gimnazjum n°2 de Wodzislaw Slaski : a priori pas d'échanges scolaires prévus en 2013.
- Association Polonaise – « Europe des Langues et des Cultures » (ELC) : poursuite du soutien aux manifestations organisées en Silésie, et particulièrement dans les établissements scolaires, en faveur de la francophonie (contribution du Conseil Général : ouvrages, cadeaux promotionnels pour les concours).

Ces premières pistes de coopération ainsi que l'attribution d'une subvention de 3 500 € sur 3 584,36 € demandés à l'association « Social Sans Frontières » ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, lors de ses réunions des 24 janvier et 13 mai 2013.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24550	65-6574-041	24 000,00 €	24 000,00 €	3 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve les grandes lignes du programme de coopération 2013 avec la Silésie (Pologne),

- décide de verser une subvention de 3 500 euros (trois mille cinq cents euros) à l'Association "Social sans Frontières" pour son projet d'échanges 2013 en matière sociale, conformément au tableau annexé ; la subvention sera versée en une seule fois par dérogation au règlement financier du Conseil Général du Bas-Rhin en vigueur, dès que la délibération est exécutoire. Le bénéficiaire devra justifier a posteriori de la réalisation effective du projet subventionné en produisant, dans l'année qui suit la réalisation du projet, le compte rendu relatif au projet, le budget final détaillé du projet, accompagnés d'une copie des factures acquittées ou pièces justificatives correspondant au montant de la subvention attribuée.

Strasbourg, le 17/05/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL